

Délai de preavis suite démission

Par lucien04, le 01/09/2012 à 22:49

Bonjour,

Mon locataire quitte son emploi et va se mettre à son compte dans une autre région .Quel est son délai de préavis?

Merci

Par cocotte1003, le 02/09/2012 à 13:42

Bonjour, son délai est de 3 mois, la clause des 1 mois s'applique pour licenciement , cordialement